Monsieur le Secrétaire général,

Chau Van Kham, un boulanger de 71 ans résidant en Australie, arrêté quelques heures après son arrivée au Vietnam en 2019, a été condamné à 12 ans d’emprisonnement car il était membre du parti politique Viêt Tan. Depuis son arrestation il y a plus de 18 mois, les autorités vietnamiennes ont bafoué, à plusieurs reprises, ses droits et ont enfreint les dispositions de l’Ensemble révisé de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela). Sa famille n’étant pas autorisée à lui rendre visite et aucun avocat ne travaillant activement sur son cas, il est impossible de surveiller  son état de santé et de veiller à ce qu’il reçoive les soins médicaux dont il a besoin. En tant que membre et sympathisant(e) d’Amnesty International qui considère Chau Van Khan comme un prisonnier d’opinion, je vous demande sa libération immédiate et inconditionnelle.

Dans l’attente, je vous prie d’agréer, Monsieur le Secrétaire général, l’expression de ma haute considération.